

CHOURAQUI ET LA BIBLE LA TRADUCTION INFINIE : ENTRE RÉÉCRITURE ET *'HIDOUCH'*¹

1. Une traduction infinie

Le nom d'André Chouraqui (1917-2007) restera sans doute associé dans l'histoire à ses traductions intégrales des textes canoniques des trois religions abrahamiques : *Tanakh* (Bible hébraïque), Nouveau Testament et Coran². Aujourd'hui déjà, la *Bible Chouraqui* est diffusée et citée dans le monde entier. Servant parfois d'original à d'autres traductions³, elle concurrence sans peine les grandes traductions françaises de la seconde moitié du XX^{ème} siècle : Bibles de Jérusalem (Cerf), de Dhorme (la Pléiade), des moines de Maredsous, d'Osty (Seuil), des éditions Bayard ou les révisions récentes de la Bible du Rabinat et de Segond.

Deux faits distinguent cependant l'entreprise de Chouraqui. Il est le premier traducteur à s'être attaqué seul et d'un seul jet à l'intégralité de ces textes. Sollicité une première fois par les éditions Desclée de Brouwer (qui avaient apprécié ses traductions publiées du Cantique des Cantiques puis des Psaumes au début des années 50), il n'avait accepté de relever le défi et de traduire l'intégralité de la Bible que 21 ans plus tard, une fois qu'il s'était senti prêt. En l'espace de 28 mois, il avait donc rédigé à l'encre noire, du 10 avril 1972 au 14 août 1974, une première version de sa traduction des trois parties de la Bible hébraïque (Pentateuque, Prophètes, Hagiographes) et des quatre Évangiles (intitulés *Les Quatre Annonces*). Une fois dactylographiés (l'ordinateur personnel était inconnu à l'époque), les tapuscrits avaient toutefois été envoyés à des spécialistes (théologiens, linguistes) pour une relecture critique et des propositions de révision. Remis sur le métier, complété par les autres livres du Nouveau Testament (rebaptisé le *Pacte Neuf* d'après son titre hébraïque : *Habessora ha-'hadacha*) le texte revu et harmonisé par André Chouraqui avait été renvoyé une nouvelle fois à d'autres spécialistes, puis à nouveau retouché et peaufiné par lui. Comme il se plaisait à le dire, sa

¹ Littéralement : 'renouvellement'. Ce concept est expliqué ci-dessous.

² Les trois textes n'ont jamais paru ensemble du vivant de l'auteur. Mais le projet existait et on annonce une prochaine parution d'un coffret intitulé : *La Trilogie de l'Alliance : La Bible, le Nouveau Testament, le Coran*, aux Editions Diane de Sellier.

³ André Chouraqui, *A Bíblia, No princípio* : Traductions et commentaires du Pentateuque, des Évangiles et des Psaumes, 10 volumes, Rio de Janeiro (Brésil), éd. Imago, 1996-1997.

traduction est donc bien « la traduction d'un seul homme mais pas d'un homme seul ». La première version de la Bible hébraïque et du Nouveau Testament avait paru en 26 volumes, entre janvier 1974 et fin 1977, chez Desclée de Brouwer. Le Pentateuque y occupe cinq (*penta*) volumes : un livre pour la Genèse (devenue : *Entête, Beréchit*), un pour l'Exode (*Les Noms, Chemoth*), et ainsi de suite. Pour le *Tanakh*, le texte publié nu, sans notes ni commentaires, était divisé en volumes, en chapitres et en versets, clairement détachés sur la page mais respectant le découpage juif ancestral («massorétique») des éditions imprimées. Pourtant des intertitres (familiers dans les bibles chrétiennes mais inconnus dans l'usage juif) introduisaient un découpage supplémentaire, soulignant le changement d'épisode. En revanche, chaque volume retrouvait le titre employé dans la tradition hébraïque : non pas une annonce programmatique du contenu de l'ouvrage (genèse, exode...), mais le premier mot signifiant de chaque livre (entête, noms...).

Par la suite, André Chouraqui s'attaqua au Coran, dès 1984, achevant son ouvrage et faisant réviser sa traduction et son commentaire par des autorités coraniques en 1987. En décembre 1990, le *Coran. L'appel* paraissait chez Laffont dans un fort volume de 1440 pages. (Un projet de réédition d'une version révisée n'aboutira pas).

En un laps de temps relativement court, des textes inspirés dont l'écriture s'était étalée sur deux millénaires, s'exprimant dans des langues diverses (hébreu, araméen, grec, arabe) avaient donc été revisités par un seul homme attaché à en souligner les points de convergence : substrat sémitique commun, héritage abrahamique et spiritualité monothéiste. L'homme était un poète né et éduqué à la frontière de l'Orient et de l'Occident, un laïque animé cependant d'un idéal sinon d'une idéologie : rapprocher les frères antagonistes, instaurer la paix et l'entente entre des confessions religieuses issues d'une inspiration similaire, en soulignant dans une traduction symboliquement réalisée par un même auteur, les résurgences d'une révélation martelée par des mots et des images qui se répondent d'un texte à l'autre.

Ce point établi, un second fait s'impose. Si *Le Coran* d'André Chouraqui n'a connu qu'une seule édition (reprise dans la version numérisée des éditions Références, en 1999), sa traduction biblique n'a cessé d'évoluer, de fluctuer, pour se plier aux exigences des divers éditeurs qui attribuaient à son texte des fonctions différentes : lecture savante, accompagnée d'un important appareil critique (introductions liminaires historiques et théologiques, notes

œcuméniques ou personnelles, illustrations⁴), lecture suivie non confessionnelle (éditions en un seul volume⁵), usage pédagogique ou rituel (édition de la seule Bible juive⁶ ou de la Bible ‘décloisonnée’ où figurent côte à côte les divers livres utilisés dans les rituels juif, catholique et protestant), outil informatique (Cd-Rom permettant des recherches thématiques ou sémantiques, des comparaisons avec d’autres traductions parallèles françaises et dans d’autres langues⁷).

Or il suffit de prendre quelques exemples pour constater qu’André Chouraqui ne se contente pas de reprendre la même traduction et (éventuellement) les mêmes commentaires d’une édition à l’autre en les présentant autrement. Chaque nouvelle édition devient l’occasion d’une retraduction, d’une lecture sans cesse recommencée. Comme nous le verrons, les modifications introduites par Chouraqui de version en version ne relèvent généralement pas du domaine de la correction ou de la réexpression d’une formule malheureuse. Elles s’apparentent plutôt à ce que la tradition juive qualifie de ‘*hidouch*, un ‘renouvellement’ de la lecture, qui éclaire une autre facette du texte, déjà présente ou virtuelle dans la lecture précédente, mais non encore révélée ou soulignée. Léon Askenazi – Manitou – distinguait d’ailleurs le *chinoui* : le ‘changement’ qui conduit à l’altération, à une mutation, et le ‘*hidouch* : qui « renouvelle dans le sens d’un changement qui non seulement laisse intacte son identité essentielle, mais la renforce⁸. ». « Le ‘*hidouch* est authentique s’il est capable

⁴ André Chouraqui, *L’Univers de la Bible*, 10 volumes, Turnhout (Belgique), Brépols, Paris, Lidis, 1982-1985. Cette édition mentionne de très nombreux collaborateurs. Voir aussi (sans illustrations) une édition partielle que l’éditeur présente comme « Traduction définitive, commentaire intégral » : André Chouraqui, *Le Pentateuque et les Quatre Evangiles* [Pentateuque : nouvelle traduction et commentaires, 5 volumes : *Entête, Noms, Il crie, Au désert, Paroles*] ; *Un Pacte neuf. Évangiles* : traduction et commentaires, 4 volumes : *Marcos, Matyah, Iohanân, Loucas*], Paris, J.C. Lattès, 1992-1993. Voir aussi André Chouraqui, *Les Psaumes/Louanges*, (traduction et commentaires en un volume), Paris, éd. du Rocher, 1996 (qui reprend le Tome 1 paru en 1994 chez Lattès, *Louanges (Psaumes 1 à 72)*, le second volume n’ayant jamais paru).

⁵ André Chouraqui, *La Bible Chouraqui*, Paris, Desclée de Brouwer, 1985, 2432 pages. Première édition en un volume [brochée et de poche], elle reprend, révisé et corrige sur papier bible les 26 volumes de l’édition princeps (1974-79 : Bible hébraïque et Pacte neuf, complété par les Deutérocroniques (éd. Lidis), sans les commentaires, avec quelques notes de bas de page. De nouvelles éditions légèrement révisées paraissent en 1989 et 2003, [brochées et de poche].

⁶ André Chouraqui, *La Bible Chouraqui. (Tora – Inspirés – Écrits)*, un volume de 1600 pages, Paris, Desclée de Brouwer, 1985. Ce volume ne comprend que la Bible hébraïque (Ancien Testament) avec un glossaire des mots et expressions spécifiques à Chouraqui, pp.1577-79, des équivalences de noms propres, des cartes etc. La traduction est de fait celle de l’*Univers de la Bible* (voir note 1).

⁷ André Chouraqui, *La Bible sur CD*, collection CIB-Microbible, Belgique, Maredsous, 1995. Puis : André Chouraqui, *Dialogue, Cd-Rom des Bibles, Ancien et Nouveau Testaments et Coran avec commentaires*, éditions Références, Genève, 1999. Cette édition permet la comparaison entre la *Bible Chouraqui* et Segond (en français), la King James (en anglais), Luther (en allemand) et Reina Valeira en espagnol. Pour le Coran, la comparaison est possible avec Kamirski (en français). Chaque livre comprend un liminaire et on peut rechercher les mots récurrents chez Chouraqui, avec les versets où ils figurent.

⁸ Voir *Mayanoth* n° 4, première série, Jérusalem 5755 (1994-95), Annexe p. 26 (cours donné en 1970).

non seulement de garder intacte toute l'extension de l'héritage, mais également de faire passer l'héritage dans le sens de la fidélité au projet essentiel de l'origine » (*ibid.* p. 17).

Le titre de cet article s'inspire d'ailleurs d'un livre magistral de David Banon (*La lecture infinie. Les voies de l'interprétation midrachique*, Paris, Seuil, 1987) qui démontrait la spécificité de la lecture juive de la Bible. Inlassablement recommencée (de semaine en semaine et de siècle en siècle) elle est sans cesse renouvelée par la dimension du *Midrach* ('sollicitation' du texte pour y rechercher des voies nouvelles d'interprétation). Dans cet esprit, la traduction biblique de Chouraqui est « infinie » parce qu'elle déploie au fil des ans de nouvelles perspectives, tournant et retournant le texte pour éclairer chaque fois une facette différente du diamant taillé. Chouraqui reproduisait (sans le savoir ?) l'attitude de l'exégète champenois, Rachi, **Rabbi Chlomo Yits'haki** (Troyes 1040 - Worms 1105), qui confia un jour à son petit petit-fils, R. Samuel ben Meir, dit Rachbam (1080 - 1160) : « Si j'en avais eu le temps, il m'aurait fallu produire d'autres commentaires selon les interprétations 'littérales' (*pchat*) qui se renouvellent chaque jour » (commentaire de Rachbam sur *Genèse XXXVII, 2*, dans ma traduction).

A ma connaissance, la traductologie n'a pas signalé de cas similaire où un même auteur remet sans cesse sur le métier son ouvrage au point de générer au cours de sa vie non pas des révisions successives mais plusieurs traductions différentes (voire parallèles) du même corpus. Certes, le phénomène de la retraduction est abondamment étudié mais il porte généralement sur des traductions nouvelles d'une œuvre classique – entreprises par un nouveau traducteur ou par un nouveau collège de traducteurs –, ou sur des retraductions ponctuelles de poèmes ou de pièces courtes. Rares sont les traducteurs qui ont produit une retraduction intégrale de la même œuvre (comme Nerval retraduisant le Faust de Goethe), une nouvelle version et non de simples variantes⁹.

J'ai décidé, quant à moi, de vérifier la nature et l'ampleur des modifications introduites par Chouraqui d'une version à l'autre. Dans cet article, je m'appuierai sur un corpus relativement gérable, le Cantique des Cantiques, qui comporte neuf chapitres et que Chouraqui a traduit et retraduit à de nombreuses reprises : sa première fois version, rédigée en 1950 est publiée en 1951 puis en 1953. Suivent les éditions de 1970, 1975, 1984, 1985, 1989, une dernière version ayant paru (avec une ou deux menues corrections) dans la réédition de la *Bible Chouraqui* parue en 2003 chez DDB (Desclée de Brouwer).

⁹ Lire à ce sujet Lieven d'Hulst : « Variantes des traductions littéraires », *Poetics Today*, Vol. 2 (4), 1981, 133-141. L'auteur esquisse une méthodologie qui permet de distinguer les divers types de variantes durant ou après la production des œuvres originales et des traductions. Cet article, issu d'une conférence prononcée en 1978, souligne l'état embryonnaire des études théoriques sur « la variante », tant comme processus que comme produit.

Cette étude me permet déjà de constater que même si de nombreuses modifications semblent être des tâtonnements littéraires destinés à produire un texte esthétiquement percutant, bien d'autres témoignent d'un changement d'éclairage et de méthode. On est ainsi en droit de prendre au pied de la lettre l'avant-propos de Chouraqui : « Lire la Bible aujourd'hui », reproduit régulièrement (avec de menus changements) après la page de titre des 10 volumes commentés publiés chez Lattès en 1992-1994 (Pentateuque, Evangiles et Psaumes 1 à 72), présentés par l'éditeur comme une traduction définitive, accompagnée du commentaire intégral : « J'avais vingt ans quand j'ai commencé mes premières traductions de la Bible. Pendant les quatre décennies au cours desquelles j'ai travaillé à ce projet, le monde a pris des dimensions nouvelles ; il a connu de nombreuses révolutions dans l'ordre de la pensée, de l'histoire et des techniques. Dès le départ, mon but était de jeter sur le texte un regard neuf, de le lire comme si nous étions ses contemporains, de retrouver son vrai visage sous des siècles d'habitude [...] Ma première traduction publiée de 1974 à 1977 donnait le résultat de mes recherches en précisant les principes et les exigences qui les avaient inspirés. [...] Chemin faisant, tel le voyageur ébloui par la beauté des paysages sans cesse nouveaux qui se découvrent à lui, j'éprouvais le besoin de revenir à mon point de départ et de recommencer le périple [...] Enrichi par l'expérience et encouragé par l'accueil réservé à mes publications, plutôt que de corriger, j'ai entrepris de refaire une nouvelle traduction du texte sacré [...] de faire silence en soi pour mieux entendre, encore et toujours nouvelle, son admirable symphonie » (Introduction à *Louanges*, T. 1, Lattès, 1994, pp. 10 et 11).

2. Des traces anciennes, un regard neuf, un son nouveau

A dire vrai, l'intérêt d'André Chouraqui pour la Bible hébraïque remonte à la petite enfance, lorsqu'il fréquente la synagogue d'Aïn-Témouchent¹⁰. Refoulé après un passage sur les bancs du Lycée français, laïc et républicain d'Oran, cet intérêt ressurgit durant la guerre et le pousse notamment à entreprendre des études au Séminaire rabbinique. Entre temps, sa lecture biblique s'était diversifiée quand il avait rencontré, à l'âge de 17 ans, deux infirmières protestantes et missionnaires qui lui firent lire la Bible française de Segond, entretenant avec lui une longue correspondance. Durant ses études de droit à Paris (dès 1938), il avait pénétré l'approche catholique, approfondie par son mariage en 1940 avec Colette Boyer (qui, bien que

¹⁰ Sur la genèse des traductions d'André Chouraqui, lire mes articles : F. Kaufmann : « Traduire la Bible et le Coran à Jérusalem, André Chouraqui », *Meta*, XLIII, 1, 1998, pp. 142-156, consultable en ligne : <http://www.erudit.org/revue/meta/1998/v43/n1/003294ar.pdf>, et « André Chouraqui (1917-2007), traducteur des textes sacrés », *L'Arche* n° 592, septembre 2007, pp. 112-119.

convertie au judaïsme, refera petit à petit le chemin de retour vers sa foi d'origine et prendra le voile). Mais dès 1941, devant le petit groupe d'intellectuels juifs d'Oran jetés à la rue par les lois de Vichy, il prononçait sa première conférence publique sur le thème : « Comment lire la Bible ? ». Il avait vingt-quatre ans. Jusqu'à la fin, il répétera à l'envi que la problématique et la plupart des thèmes de ses futures traductions bibliques se trouvaient déjà en germe dans cette conférence (restée inédite mais conservée dans ses archives¹¹). Il n'y est pourtant nulle part question de traduction mais uniquement de la manière de lire et relire avec un regard neuf, avec empathie et enthousiasme le texte biblique, en se sentant concerné par lui.

De fait c'est à cette époque qu'avec l'aide du rabbin Isaac Rouche, adjoint du grand rabbin d'Oran, il avait entrepris de traduire *Les devoirs des cœurs*, un traité en arabe de l'un des plus grands penseurs juifs espagnols du XI^{ème} siècle, Bahya Ibn Paqûda. Fourmillant de citations de versets bibliques (1500 d'après son calcul), cette œuvre constituait la première confrontation de Chouraqui avec les difficultés de la traduction biblique. Ce travail se poursuivit dans le maquis de Chaumargeais, à quatre kilomètres du Chambon-sur-Lignon. Là sous la férule amicale de son maître et voisin d'infortune, Georges Vajda, il compléta et acheva sa traduction de Bahya, que Desclée de Brouwer publiera en 1950, avec une préface de Vajda.

C'est en traduisant Bahya Ibn Paqûda, à partir de l'arabe mais en s'inspirant de la traduction hébraïque de Juda Ibn Tibbon, que Chouraqui réalisa qu'il ne pouvait rendre les citations de versets bibliques insérées dans le texte en recourant aux habituelles traductions bibliques existant en français. Ainsi, lorsque Bahya évoque le verset qui constitue le credo juif : « *Chema* Israël » (*Deutéronome* VI, 4), comment en traduire les premiers mots par « Ecoute Israël » alors que Bahya explique : « **Chema** : ce terme ne vise pas l'ouïe, le fait d'entendre avec l'oreille, mais la compréhension, la foi du cœur » (*Les devoirs du cœur*, DDB, 1950, p. 45, souligné par moi). A sa suite Chouraqui traduit : « **Entends** Israël ». Bahya continue : « le verbe *chema*, 'entendre', 'écouter', n'a pas seulement le sens d'ouïr' mais de 'croire' et de 'recevoir' » (*ibid.* p. 46). Chouraqui maintient donc cette acception dans tous les versets parallèles, dont la célèbre formule *naassé venichma* : « Nous agirons et nous **entendrons** » (*Exode* XXIV, 7) ou : « **Tu entendras**, ô Israël, et tu garderas [ces commandements] pour les accomplir » (*Deutéronome* VI, 3), (*ibid.* p. 46).

Ces fulgurances qui renouvellent la compréhension de formules figées par des siècles de traduction le pousseront par la suite à retourner aux sources des significations hébraïques,

¹¹ Je remercie Annette Chouraqui qui m'a confié une copie de cette conférence pour préparer cet article, ainsi que les diverses versions des traductions bibliques de son époux.

éclairées par des siècles d'exégèse (il m'avait confié qu'il utilisait, en cas de doute, les « *mikra'ote guedolote* », ces éditions hébraïques où le texte est encadré par les commentaires traditionnels). C'est ainsi que les '*asséreth hadibroth*' redeviennent dans sa traduction les 'Dix paroles' (et non les Dix commandements), que « Tu ne tueras point », *al tirtsa'h* devient : « tu n'assassineras pas » (*laharog*, tuer, sans préméditation, par imprudence, voire dans un geste d'autodéfense, se distinguant en hébreu de *lirtsoa'h*, assassiner, tuer délibérément). Dans sa traduction des Evangiles, il reproduit d'ailleurs le sens hébraïque dans les références à ce précepte : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux Anciens : 'N'assassine pas !' Qui assassine est passible de jugement.' (*Matyah* V, 21. Comparer avec la Bible de Segond : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point ; celui qui tuera mérite d'être puni par les juges. »).

Ce refus de céder aux automatismes de traduction pour prêter attention aux significations de l'hébreu se retrouve dans sa traduction du Cantique des Cantiques, le premier texte biblique auquel il s'attelle en 1950, en poète. Le texte figure dans un coffret publié à compte d'auteur en novembre 1951 par Marianne Clouzot (tiré à 150 exemplaires). Il accompagne les dessins de l'artiste, gravés au burin. Il se présente comme un long poème en prose, sans introduction ni commentaires, sans division en chapitres. Seul est conservé le découpage par versets. Le même texte, découpé selon l'usage traditionnel et légèrement retouché, paraît début 1953 aux éditions Desclée de Brouwer, dans la série Carnets (tiré à 3500 exemplaires). Il est introduit et annoté par le R.P. Lucien-Marie de Saint-Joseph (du Carmel de Lille) et a reçu l'imprimatur.

Par la suite, Chouraqui reprend sa traduction, complétée par celle des Psaumes qu'il avait entamée à la même époque (des extraits de la future préface et la traduction du Psaume 106 ont paru dès 1954 dans la revue *Targoum* n° 4, juillet 1954, pp. 381-387). L'intégralité de sa version des Psaumes paraît en 1956 aux Presses Universitaires de France. En 1970, les P.U.F. accueillent les deux textes 'poétiques', réunis dans une édition abondamment commentée, avec des préfaces 'œcuméniques' où Jacques Ellul, André Neher et René Voillaume donnent chacun leur éclairage de ces textes. « *Le Cantique des Cantiques suivi des Psaumes*, traduits et présentés par A.C. », est réédité en 1974. Les deux livres figurent parallèlement (avec un nouveau titre) dans la version non commentée de Desclée de Brouwer (*Le poème des poèmes* figure dans *Les cinq volumes*, 1975, avec un liminaire, sans notes, chaque chapitre commençant sur une nouvelle page. Les versets sont découpés et numérotés. Chouraqui va à la ligne à chaque unité de sens, même au milieu du verset). *Le poème des poèmes* reparait

dans les lourds volumes de la prestigieuse édition annotée et illustrée de Lidis en 10 volumes (1982-1985) et dans toutes les éditions de la *Bible Chouraqui* (voir supra note 3).

Ce corpus imposant permet de suivre l'évolution de la traduction proposée par André Chouraqui et son parti-pris de décaper le texte figé par des siècles d'habitudes traductionnelles, de le rajeunir, de lui restituer ses résonances hébraïques mais aussi de le relire sans cesse sous un angle nouveau. C'est ainsi que dans le fameux verset du Cantique des Cantiques : *che'hora ani ve-nava* (I, 5), il restitue à la particule *ve* son sens premier de coordination. Contrairement à la plupart des traducteurs, il traduit dès 1951/53 : « Noire je suis, **et** belle » (cf. *Black is beautiful*), et non pas : Je suis noire **MAIS** je suis belle... Par la suite, il se livre à des variations qui épousent ses choix esthétiques et méthodologiques : « Moi, noire et belle » 1970 ; « Noire, moi-même et splendide » 1975. « Moi, noire, harmonieuse » 1989, 1999, 2003, avec tout de même une très étonnante volte-face : « Noire, moi, **mais** harmonieuse » dans l'*Univers de la Bible*, en 1984, p. 25, repris dans sa Bible massorétique en 1985, p. 1327. Au fil des versions, on constate sur le plan sémantique une volonté de distinguer *nava* (agréable à regarder) de *yafa* (belle), la traduction du vocable étant harmonisée dans l'ensemble du corpus. Le poids accordé au pronom personnel et à sa place diffère d'une version à l'autre (*ani*, senti parfois comme 'je', parfois comme 'moi' ou 'moi-même', mis en apposition, antéposé, postposé ou intercalé¹²). Comme en hébreu le verbe 'être' est suggéré sans être explicitement énoncé.

Un second exemple concerne *Cantique VIII, 7* où l'on trouve ce cri qui inspirera son titre à *L'amour fort comme la mort*, l'autobiographie que publie Chouraqui en 1990 chez Laffont (rééditée aux éditions du Rocher en 1998) : *Ki 'aza kamavète ahava*. Voici les diverses traductions de ce verset du Cantique par Chouraqui :

DDB 1953 : « Car Amour est fort comme mort. »

PUF 1970 et 1974 : « Car l'amour est fort comme la mort. » La note qui accompagne ce verset explique (p. 77) : « *Les voici dressés l'un en face de l'autre, ces deux ennemis éternels, l'amour et la mort. Le texte est précis : le royaume de l'amour est fort comme celui de la mort. Aux balances d'éternité, ils pèsent autant que l'un que l'autre.* »

DDB 1975 : « Oui, puissant comme la mort, l'amour ; »

¹² Voir un autre exemple de la traduction par Chouraqui du pronom personnel postposé, donc mis en évidence : « Je me lève **moi-même** (*kanti ani*) pour ouvrir à mon amant », *Cantique V, 5* ; « J'ouvre **moi-même** (*pata'hti ani*), à mon amant », *V, 6* (souligné par moi). Comparer avec Segond : « Je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aimé », « J'ai ouvert à mon bien-aimé. »

Lidis 1984, DDB 1985/1989 et 2003 et C.D. RF 1999 : « Oui, l'amour est inexorable comme la mort, » (Lidis 1984, note p. 46 : *Il est aussi impossible de s'y dérober que d'échapper à la mort*).

D'une version à l'autre on constate des variations sur l'interprétation de la conjonction *ki*, traditionnellement traduite par « car », dans laquelle Chouraqui ressent peu à peu un cri d'adhésion ou une exclamation : « oui » (rappelant d'ailleurs la sonorité de l'hébreu *ki*). Il reprend cette traduction à travers l'ensemble du corpus biblique. Seule la version de DDB 1975 tente de calquer la syntaxe hébraïque en sous-entendant le verbe être. L'Amour (amour courtois, marivaudage) personnifié par une majuscule en 1953, devient l'une des forces mythiques qui dominent l'existence humaine (Eros contre Thanatos). Sa 'force' 1953, 1970, sa 'puissance' 1975, se font menace « inexorable » dans les dernières versions.

On peut citer aussi une évolution dans les choix du vocabulaire, qui restituent à l'Orient (fût-il modernisé) un texte longtemps passé par les filtres de l'Occident : l'*apirion* fabriqué par Salomon en bois du Liban (*Cantique* III, 9), après avoir été un 'baldaquin' dans les traductions traditionnelles et dans la version 1975 de DDB (de l'italien *baldacchino* « étoffe de soie de Bagdad »), devient de préférence chez Chouraqui un 'palanquin' (PUF 1970 et DDB depuis 1985) que le dictionnaire Robert définit comme une « sorte de chaise ou de litière portée à bras d'hommes (parfois à dos de chameau ou d'éléphant) dans les pays orientaux ». L'oiseau qui rapporte à Noé un rameau d'olivier et dont les yeux rappellent ceux de la bien-aimée du Cantique (*yona* en hébreu) cesse bientôt d'être la traditionnelle 'colombe' (du latin *columba*), qui connote en français la pureté, la paix et la douceur, symbolise le Saint-Esprit dans le christianisme, mais désigne au Maghreb une femme légère. A la 'colombe' domestiquée des premières versions (jusqu'en 1975), Chouraqui préfère par la suite la 'palombe' sauvage, que le Robert définit comme un pigeon ramier du sud de la France et dont l'équivalent *al Goumri* connote l'amour et les amants dans la littérature arabe ainsi que la *paloma* ou *palomica* des chants judéo-espagnols. De même la 'biche' devient 'gazelle' et 'la rose' des premières éditions devient 'lotus' dans les versions tardives tout comme le 'lys de Saron' sera 'l'amarillis du Sharôn'. De même encore, pour traduire la *tsama* de *Cantique* IV, 1, mot au sens controversé (qui prend le sens de 'natte' dans l'hébreu israélien), Chouraqui renonce à 'voile' qu'il utilise ailleurs pour traduire *tsaïf*, et préfère 'litham' dans les versions tardives (mot arabe accepté par le Robert et qui désigne une pièce d'étoffe, un voile dont certaines femmes musulmanes et les Touaregs se couvrent la partie inférieure du visage). Enfin la *Ra'aya* devient la 'compagne' au lieu de l'amie (l'hébreu biblique emploie *haver* pour dire 'ami'), notamment par alignement sur la traduction choisie pour le masculin *rèa* qui

figure dans le précepte « Tu aimeras ton prochain (*rèakha*) comme toi-même » (*Lévitique* XIX, 19) que Chouraqui traduit par : « Aime ton compagnon comme toi-même¹³ ». (Le compagnon est étymologiquement celui dont on partage le pain, puis la vie et le sort, d'où le sens moderne de 'conjoint' dans l'hébreu israélien).

On peut ainsi comparer ces passages qui montrent comment l'homme installé et remarié à Jérusalem en 1958 se réapproprie les paysages d'Orient et la langue parlée naturellement par ses enfants, unifie le vocabulaire choisi dans l'ensemble de son corpus et se détache peu à peu de l'imagerie conventionnelle des poètes lyriques français. Ainsi *Cantique* IV, 1 :

1953 DDB : Voici, tu es belle, mon amie, voici tu es belle, aux yeux colombes sous ton voile,

1970 PUF : Te voici tu es belle, mon amie, te voici tu es belle - tes yeux colombes sous ton voile.

1975 DDB : Te voici belle, mon amie, te voici belle tes yeux colombes à travers ton voile,

DDB 1985/1989 ; CD Réf. 1999 : Te voici belle, ma compagne, te voici belle ! Tes yeux palombes à travers ton litham ;

Cantique IV, 5 :

1953 DDB : Tes deux seins, comme deux faons jumeaux d'une biche en pâture parmi les roses.

1970 PUF : Tes deux seins comme deux faons, jumeaux de la biche, en pâture parmi les roses.

1975 DDB : Tes deux seins, comme deux faons jumeaux d'une biche, ils paissent dans les roses

DDB 1985/1989 ; CD Réf. 1999 : Tes deux seins, tels deux faons, jumeaux de la gazelle, pâturent dans les lotus.

Ou ces vers du *Cantique* II, 1 :

1953 : Moi, lys de Saron, rose des profondeurs.

Telle une rose entre les épines, voici mon amie parmi les jeunes filles.

1970 : Moi, le lys de Saron, la rose des profondeurs.

Comme une rose entre les ronces, telle est mon amie parmi les filles.

1975 : Moi, le lys du Sharone,

La rose des vallées¹⁴.

Comme une rose entre les ronces

telle est mon amie entre les filles.

1985/1989/1999 : Moi, l'amaryllis du Sharôn, le lotus des vallées.

Comme un lotus parmi les vinettiers, telle est ma compagne parmi les filles.

¹³ Chouraqui harmonise bien sûr sa traduction tout au long du corpus biblique : dans le Sermon sur la Montagne, la référence au Lévitique devient : « Vous avez entendu qu'il a été dit : < Aime ton compagnon et hais ton ennemi. >, *Matyah* V, 43.

¹⁴ *Amakim*, vallées, est un substantif dérivé de l'adjectif *amok*, profond. Il existe en Israël une région nommée : *Emek hasharon* (la Vallée du Saron), qui longe la plaine côtière, au sud de 'Haïfa.

3. Va vers toi-même

Dans les limites de cette étude, je me contenterai d'un dernier exemple souligné par André Chouraqui lui-même dans un article publié en 1972 : « De la difficulté de traduire la Bible », *Le Monde*, 2-3 avril 1972, p. 6 (rubrique : Religion). Il y soulignait que Jacques Maritain et une étudiante préparant un doctorat sur les traductions du Cantique des Cantiques lui avaient fait remarquer qu'il était le seul à avoir interprété la double injonction de Cantique II, 10 et 14 par « Lève-toi et va (*lekhi*) vers toi-même ». Tout hébraïsant sait bien que *lekhi* (ici impératif au féminin singulier) signifie clairement et sans ambiguïté « va ! ». Or une tradition bien enracinée à travers les siècles et les langues de traduction rend cet impératif du verbe 'aller' par : « viens ! ». La force de l'habitude est telle que dans l'édition de 1953, le R.P. Lucien-Marie de Saint-Joseph relève dans une note l'étonnante version de Chouraqui en précisant : « II. 10 : *Va vers toi-même* : **Nous dirions** : **Viens-t-en** ». (p. 109, je souligne). Dans l'article du *Monde*, Chouraqui évoque l'influence du choix traductionnel des Septante (*Elthée* « connote le déplacement davantage que sa direction ») mais surtout de la Vulgate de St Jérôme qui impose ici un *veni*/viens, universellement repris par tous les traducteurs, y compris par les hébraïsants juifs (Bible du Rabinat, Vajda et Henri Meschonnic – auxquels j'ajouterai Samuel Cahen, au XIX^{ème} siècle). Pourtant, insiste André Chouraqui :

L'erreur n'est pas sans importance doctrinale : il s'agit d'un mot-clé qui donne tout son sens au *Cantique des Cantiques*, chant de l'amour libérateur. L'amant entend libérer son amante : au sommet de l'extase amoureuse, il lui dit : *Lekhi lakh*, va-t-en, va rejoindre la plus haute, la plus libre image de toi-même. Et pour mieux souligner cette conception à jamais révolutionnaire de l'amour, le *Cantique* se termine par ce cri : « Fuis, ô mon amant, ressemble en toi-même au cerf, au faon des biches, sur les monts d'aromates [...] « *Va-t-en* » dit l'amant. « *Fuis* », répond la Sulamite¹⁵.

Et Chouraqui conclut son article par un dernier argument : le *lekhi lakh* du Cantique fait écho au *Lekh Lekha* qui marque le début de la vocation d'Abraham : « Va-t-en de ton pays » (*Genèse* XII, 1). Dans ce contexte, aucun traducteur ne commet de contresens et tous envoient

¹⁵ En 1953, Chouraqui avait pourtant cédé à l'habitude en traduisant « **Viens**, ô mon amant » dans *Cantique* VII, 12. Par la suite, il se corrige : PUF 1970 : « **Pars**, ô mon amant, sortons aux champs, nous logerons dans les hameaux. », DDB 1975 : « **Va**, mon chéri : sortons au champ, gîtons dans les villages », DDB : 1985 : « **Va**, mon amant, sortons au champ, nuitons dans les villages ! ». Comparer avec Segond : « **Viens**, mon bien-aimé, sortons dans les champs, demeurons dans les villages ! » et avec la King James : *Come, my beloved* (souligné par moi).

bien Abraham loin de la maison de son père. Chouraqui aurait pu ajouter un troisième *lekh lekha*, celui qui ouvre l'épisode de la 'ligature d'Isaac', que l'exégèse juive met en relation avec les deux autres : « Va-t-en/Va pour toi vers le pays de Moria. » (*Genèse XXII*, 2).

A n'en pas douter, cette vigilance qui vise à retrouver le sens premier de l'original hébreu, cette attention aux connotations intertextuelles, s'enracine également dans une identification de Chouraqui avec le texte qu'il traduit. Ce n'est pas sans raison que sa première biographe, Renée de Tryon-Montalembert, consacrait en 1979 un chapitre entier à ce thème : « La quête d'une identité : "va vers toi-même" »¹⁶. Consciente que ce motif était proche des préoccupations personnelles de Chouraqui, appelé à quitter son pays (l'Algérie puis la France) pour aller vers Jérusalem, vers son identité, vers lui-même (condition essentielle pour être en mesure de dialoguer avec l'autre, dans l'amour), elle écrit (p. 64) :

Le midrash (sic !), pourtant, est formel : "R. 'Azariah dit : 'Debout' (lève-toi) signifie : 'Mets-toi en mouvement toi-même' (pour toi-même). Ce qu'André Chouraqui, commentant sa première traduction du Cantique, explicite en ces termes : *Il ne lui dit pas de venir vers lui, mais de partir vers elle-même. Il veut un éveil, une résurrection et un départ qui permettent à l'amante de se retrouver elle-même et de rencontrer son propre destin, son propre visage aux reflets et aux accomplissements de l'amour absolu... Elle ne doit s'inspirer ni des pâtres, ni aller sur les traces du troupeau* (cf. Ct I, 8), – *mais se lever et aller vers elle-même* (Commentaire du Cantique des Cantiques, p. 50).

En fait, il faut relire toute cette note de Chouraqui dans PUF 1970, pp. 50-51 : l'amant invite l'amante (déjà sortie du sommeil, réveillée par l'amour) à sortir de sa passivité, à sortir de sa geôle pour elle-même, pour se retrouver elle-même, non pour changer de geôle en allant vers un homme. Elle doit se libérer de la peur de l'hiver (de l'exil) et se délivrer. Dans son autobiographie, Chouraqui met d'ailleurs en parallèle les deux traductions et l'attitude des missionnaires et convertisseurs de tous bords qui veulent faire venir à eux et non libérer ceux avec qui ils dialoguent¹⁷.

Le commentaire joint à la version de *L'Univers de la Bible* est similaire et plus succinct. Il s'achève sur cette conclusion déjà évoquée dans l'article du *Monde* : « Les traducteurs qui comprennent « Viens donc... viens ! » trahissent le mouvement le plus profond et le plus

¹⁶ Voir Renée de Tryon-Montalembert, *André Chouraqui, homme de Jérusalem*, Le Cerf, 1979, pp. 63-74.

¹⁷ André Chouraqui, *L'Amour fort comme la mort*, Laffont 1990, p. 191.

significatif du poème. L'appel est celui-là même qui fut adressé à Abrahâm : *Lèkh Lekha* (Gn 12, 1), « Va vers toi, loin de ta terre, de la maison de ton père. » (Lidis 1984, p. 31, note 10).

Cette traduction/interprétation du Cantique comme libération de l'être aimé est donc bien un '*hidouch*, qui va dans le sens du respect que nourrit le poète-traducteur pour la personnalité de chaque être individuel. N'a-t-il pas réagi ainsi à la naissance de l'un de ses enfants : « Je me souviens avoir dit à un de nos enfants, la première fois que je l'ai tenu dans mes bras : « Sache-le, tu ne m'appartiens pas, tu t'appartiens à toi-même ».¹⁸ »

Ce '*hidouch* s'appuie bien évidemment sur la rectification d'une erreur séculaire mais aussi sur les diverses variantes choisies par Chouraqui pour traduire le pronom complément qui accompagne, dans les contextes évoqués, l'impératif *lekh* (masculin) ou *lekhi* (féminin). L'hébreu emploie *lekha* (masculin) ou *lakh* (féminin), littéralement : vers toi, pour toi. Dans l'article du *Monde* déjà cité, Chouraqui écrit (mais est-il sincère ?) que 'vers toi-même' reflète dans sa traduction « une redondance évidente du texte. » Il est vrai que dans son commentaire sur *Genèse XII, 1*, Rabbi Moïse ben Na'hman (dit Rambane ou Na'hmanide, Gérone 1194-Palestine 1270), tout en citant l'exégèse classique de Rachi : *lekha* = pour ton bien, dans ton intérêt (*lehana'atekha ouletovatekha*), considère qu'il faut interpréter ce pronom comme une redondance courante dans la langue hébraïque. Et il cite de nombreux exemples bibliques où le verbe est accompagné du pronom complément sans que le sens en soit modifié (un peu comme les formes pronominales en français). Il reconnaît néanmoins que le Midrach cherche souvent à donner un sens à ces compléments ('*assé lekha*, *Deutéronome X, 1* : fais toi = fais pour ton usage personnel, pas pour les autres). Dans ce sillage, Moïse Ibn Tibbon interprétait le *lekhi lakh* du Cantique dans le sens du *Lèkh lekha* de Rachi « Va pour toi-même : au sens de 'pour ton profit', c'est-à-dire : préoccupe-toi à présent de tes propres besoins et de ton accomplissement » (ma traduction). Commentant ce même *Lèkh lekha* de *Genèse XII, 1*, Samson Raphaël Hirsch écrivait : « L'adjonction de la forme pronominale au verbe *HLKH* [...] ajoute toujours une idée d'individualisation ou d'isolement au mouvement » (Voir *Exode 18, 27*, *Jérémie 5, 5*, *Josué 22, 4* « Va pour toi-même, isole-toi ! » Il en va de même à propos de Jethro (*Exode 18, 27* : *vayèlekh lo*) : il renonça aux avantages qu'aurait pu lui procurer son association avec Israël. Avec le second *lekh lekha* (*Genèse XXII, 2*), Abraham commence une mission « isolatrice », où il n'est plus en relation qu'avec Dieu.¹⁹ »

¹⁸ André Chouraqui, *Mon testament - le feu de l'Alliance*, Bayard Press, 2001, p. 104.

¹⁹ Cf. Samson Raphaël Hirsch, *Commentaire du Pentateuque*, T. 1, *Beréchith - Genèse*, trad. Ne'hémia Gangloff, éd. Kountrass, 1995, Jérusalem, pp. 320-321 et p. 542.

Cette tradition qui accorde une 'valeur ajoutée' à chaque particule du texte biblique en l'interprétant comme signifiante est si présente dans l'exégèse juive qu'elle a sans doute imprégné Chouraqui à travers ses lectures. Mais quelles que soient ses motivations, c'est très tôt que Chouraqui choisit de transcrire en français les pronoms compléments. Dans l'édition de 1953 du Cantique (DDB), le R.P. Lucien-Marie de Saint-Joseph ne voit dans cette traduction qu'un calque de l'hébreu qu'il souligne ainsi dans ses notes :

I. 8 : *Si pour toi tu ne le sais* : Hébraïsme traduit littéralement et fréquent dans le Cantique, comme dans la littérature juive postérieure. Comparer la forme analogue du français : « s'en aller ». (p. 108).

II. 10 : *Va vers toi-même* : cf. 1/8. Nous dirions : Viens-t-en ». (p. 109).

II. 17 : *Ressemble en toi-même* : cf. 1/8.

Il me semble avoir suffisamment montré que ce n'est pas uniquement par choix d'une traduction - calque ni pour fuir les connotations négatives du français « va-t-en » que Chouraqui choisit délibérément la formule : « va vers toi-même ». Toute l'atmosphère du Cantique en est imprégnée :

DDB 1953 et PUF 1970 : *Cantique II, 10* : Mon amant a répondu (PUF : m'a répondu), il m'a dit : « Lève-toi mon amie, ma belle, et va vers toi-même. II, 13 : Le figuier embaume ses pousses, les vignes en fleurs exhalent le parfum (PUF : ont donné leur fragrance); lève-toi mon amie, ma belle, et va vers toi-même.

La formule est conservée dans toutes les versions suivantes, même si les choix sémantiques et syntaxiques changent de manière conséquente :

DDB 1975 : *Cantique II, 10* : Il répond, mon amant, et me dit : Lève-toi vers toi-même, ma compagne, ma belle, et va vers toi-même ! II, 13 : Le figuier embaume ses pousses, les vignes en bourgeons donnent l'odeur. Lève-toi, toi-même mon amie, ma belle, et va-t'en.

Lidis 1984, DDB 1985/89/2003, C.D. Rf. 1999 : *Cantique II, 13* : Le figuier embaume ses sycones²⁰, les vignes en pousse donnent leur parfum. Lève-toi vers toi-même, ma compagne, ma belle, et va vers toi-même !

²⁰ Sycone : ce mot rare (qui ne figure pas dans le Robert) traduit ici un hapax (*paguè'a*), un mot qui ne figure qu'une seule fois dans la Bible. Chouraqui n'emploie donc 'sycone' que dans ce seul verset. Dans une note de l'édition de la *Bible Chouraqui* (DDB 1985, p. 1328), il explique que le 'sycone' est un fruit charnu.

On peut relever d'autres emplois similaires qui soulignent ce thème récurrent. Ainsi, dans la version de DDB 1975 : *Cantique IV*, 6 : « Avant que le jour se gonfle et s'enfuient les ombres, **j'irai vers moi-même** au mont de la myrrhe, à la colline de l'oliban ». On peut mettre ce verset en relation avec les traductions par Chouraqui des versets de la vocation d'Abraham, envoyé loin de chez lui : « Va pour toi, de ta terre, de ton enfantement, de la maison de ton père, vers la terre que je te ferai voir » *Genèse XII*, 1, (Comparer avec Segond : « Va-t'en de ton pays, de ta patrie, et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai »). Puis Chouraqui traduit ainsi l'injonction du départ pour la « ligature d'Isaac » : *Genèse XXII*, 2 : Il dit : « Prends donc ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Is'hac, **va pour toi** en terre de Moryah, là, monte-le en montée sur l'un des monts que je te dirai. » (Comparer avec Segond : « **va-t'en** au pays de Moriija, et là offre-le en holocauste »).

Chouraqui s'appuie donc bien dans sa traduction, dès 1951, sur une longue tradition rabbinique qui met en relation (notamment) les versets 10 et 14 du chap. II du Cantique avec la double injonction de Dieu à Abraham dans la Genèse : *lekh lekha*. Mais s'il suit la tradition juive concernant l'appel à Abraham et interprète *lekh* comme « pour toi », « dans ton intérêt », Chouraqui met l'accent dans le Cantique sur la quête de l'identité et de l'épanouissement individuel le : « va vers toi-même » est une lecture propre à Chouraqui, et traverse toutes ses retraductions.

A l'issue de cette première étude des diverses éditions de la Bible Chouraqui en général et du Cantique des Cantiques en particulier, on peut affirmer qu'André Chouraqui s'est proposé de traduire ce corpus parce que convaincu de pouvoir proposer une lecture susceptible de renouveler en français la compréhension de ce texte millénaire. Certaines des intuitions qui l'ont poussé à se mettre à l'ouvrage sont restées inchangées tout au long de son parcours. Mais au fil des ans, son regard a changé (sans parler des connaissances et des techniques nouvelles qui ont renouvelé sa vision du texte). Les variantes relevées dépassent donc la simple révision d'un texte et témoignent d'un processus de réécriture dont l'étude mérite d'être poursuivie par les chercheurs qui s'intéressent à la Bible et à l'œuvre de Chouraqui.

Références de la publication

Francine Kaufmann (2008) « Chouraqui et la Bible. La traduction infinie : entre réécriture et 'hidouch », *Perspectives* n° 15 : « De Aïn-Témouchent à Jérusalem, hommage à André Chouraqui », Editions Magnès, Université hébraïque de Jérusalem, 27-46.